

Il n'y a pas lieu de craindre que l'indépendance d'esprit du Pape ne soit affectée par ces prédictions franches ou calculées, faites par des amateurs ou des intéressés. Le Chef de l'Eglise, qui demande à sa conscience éclairée par la lumière d'en haut, le sentiment de son devoir, trouvera dans la même lumière le secret de son action personnelle : l'humilité et la charité éclairée dont il a fait preuve jusqu'ici dans l'exercice de ses hautes fonctions nous en sont un gage.

Dans les actes si divers du suprême Pontificat, il sera aidé par ses conseillers et auxiliaires naturels, les membres du Sacré Collège justement nommé « *l'œil et l'oreille du souverain Pontife* ». Cette assistance éclairée soustrait absolument son esprit à la pression des influences illégitimes. Mais il est permis d'appréhender un danger plus réel et plus grave, celui-ci : l'opinion publique, troublée par ces conjectures hasardées, est mal disposée à accueillir avec déférence les actes pontificaux et à les apprécier à leur véritable valeur ; une partie des fidèles croiront qu'on les trompe et s'en alarmeront ; d'autres seront tentés de voir une réaction dans un acte de fermeté ; l'on interprétera à faiblesse un acte de douceur ; l'on considérera un acte traditionnel comme une imitation aveugle, ou bien un acte nouveau comme une déviation.

Or ce serait là un véritable malheur. S'il est vrai que les directions pontificales s'imposent à notre obéissance et à notre respect, indépendamment de la satisfaction ou du déplaisir quelles apportent à ceux qui les attendent ;